



ASSOCIATION  
DES AMÉNAGISTES RÉGIONAUX  
DU QUÉBEC

**Siège social**  
870, ave. de Salaberry, bur. 105  
Québec (Québec)  
G1R 2T9

---

## **COMMUNIQUÉ** **Publication immédiate**

### FRANÇOIS LESTAGE SOULIGNE LE 25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'AARQ

Québec, le 5 octobre 2009 – Le président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ), M. François Lestage, profite de sa présence à l'édition 2009 du congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour souligner les 25 ans d'existence de l'AARQ.

Dans le cadre de sa participation à l'atelier *La révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) : vers une consolidation du rôle des MRC ?*, M. Lestage a tenu à rappeler aux participants que le 22 septembre 2009 marquait le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'AARQ.

Fondée en 1984, à la suite de la création des municipalités régionales de comté (MRC), l'AARQ est un regroupement de professionnels en aménagement du territoire oeuvrant au sein des municipalités régionales de comté (MRC) et autres organisations municipales supralocales.

Diplômés notamment en urbanisme, géographie et aménagement du territoire et développement régional, les aménagistes régionaux sont responsables, entre autre, de l'élaboration des schémas d'aménagement et de développement. Au cours des 25 dernières années, la fonction d'aménagiste régional a permis de développer au sein des MRC l'expertise en matière d'aménagement du territoire à l'échelle régionale.

La célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'AARQ est prévue dans le cadre du prochain congrès annuel de l'Association, soit les 28, 29 et 30 avril 2010. Le dévoilement du programme est prévu dès le mois de janvier prochain.

Source :  
Véronique Vallée  
Directrice générale et conseillère en communication  
AARQ

-30-

Renseignements :  
Véronique Vallée  
Directrice générale et conseillère en communication  
AARQ  
(418) 524-4666  
secretariat@aarq.qc.ca